

Casa Transport présente son programme de mobilité d'ici 2022

Dans le cadre de l'événement «Smart City Expo Casablanca», qui s'est tenu les 17 et 18 mai, Casa Transport a organisé une conférence de presse dont l'objectif était de présenter le programme de mobilité à Casablanca à l'horizon 2022. Ce programme a pour ambition de



fluidifier la circulation dans la métropole et desservir encore plus de quartiers en moyens de transport collectifs.

D'après les chiffres présentés par la société de développement local Casa Transport, 49% de la population de Casablanca-Settat habitent dans la préfecture de Casablanca, ce qui explique la densité de la circulation dans cet axe. En effet, le trafic automobile casablançais enregistre une augmentation annuelle de 3,5%, et les besoins en mobilité dans la capitale économique sont en hausse de 68%.

Dans ce sens, plusieurs chantiers ont été entrepris pour apporter des solutions réalistes aux problèmes spécifiques locaux de transport.

Ainsi, le réseau du tramway s'élargira pour atteindre 4 lignes à l'horizon 2022 avec 78 km et un parc de 120 rames contre 37 actuellement. Une diversification des moyens de paiements des tickets est prévue dans ce plan d'aménagement. En effet, les usagers du tram, en plus des réseaux existants, pourront acheter leurs billets en ligne ou payer par carte bancaire sans contact sur les distributeurs. La société envisage également l'utilisation d'un seul titre pour accéder à l'ensemble des réseaux de transport urbain et interurbain.

Casa Transport a également mis en oeuvre une politique de stationnement. La société prévoit l'équipement et l'exploitation de 6 parkings fermés, la réglementation de la 2ème phase du schéma directeur de stationnement pour atteindre 30 000 places de stationnement contre 15 000 en 2016, la réalisation de 2 parkings au centre-ville, dotés de 950 places ainsi que de 3 autres en PPP (partenariat public privé) d'une capacité de 2000 places.

Pour ce qui est des voiries, 42 km sont en cours d'aménagement et concernent la mise à niveau, l'aménagement paysager et le réaménagement des chaussées, des trottoirs, etc.